



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION D'ENTRAIDE

PV DU JEUDI 27 MARS 2025

Présidente : Martine DORS

Présents : Annie FAVIER, Ludivine LOERTSCHER, Philippe CONFERON

Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Dossiers traités des joueurs blessés
- 3- Demande d'annulation participation financière

Rappel des différents montants alloués

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission d'entraide continuera d'aider les joueurs blessés selon les modalités établies dans ses statuts et règlement.

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Un mois allocation : | 80 euros |
| - Deux mois allocation : | 130 euros |
| - Trois mois allocation : | 200 euros |
| - Quatre mois allocation : | 280 euros |
| - Cinq mois allocation : | 340 euros |
| - Six mois allocation : | 400 euros |

Joueurs blessés

Dossiers traités ce jour :

- Club Olympique des Martyrs : joueur Gaëtan FABRE 1 mois et demi du 12/01/2025 au 28/02/2025 montant alloué 110 euros





**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

- Club FC Villegly : joueur Cyril PECH 1 mois du 16/12/2024 au 17/01/2025 montant alloué 80 euros
- Club Football Club Chalabrois : joueur Christopher GOMEZ (suite blessure genou droit match du 26 mai 2024 opéré en juillet) 5 mois du 31/07/2024 au 02/01/2025 montant alloué 340 euros
- Club Razès Olympique : joueur Thibaut KHADIR 5 mois du 8/09/2024 au 17/02/2025 montant alloué 340 euros

Demande d'annulation

La demande d'annulation du 19 février 2025 de la participation financière du club de Coursan a été rejetée par la Commission d'entraide ce jour.

La date de renonciation à la cotisation avait été fixée au 31 décembre 2024 voir PV du 15 novembre 2024.

La Présidente